



Rapport 2017 aux participants



Points saillants de 2017



Capitalisation de
94 %



Taux de rendement
net de
11,5 %



95
milliards de dollars
d'actifs nets



Taux de satisfaction
des participants de
92 %



482 000
participants



30 300 \$
Rente annuelle
moyenne d'OMERS pour
les participants ayant
pris leur retraite en 2017



4,0
milliards de dollars
de cotisations



4,0
milliards de dollars
de prestations versées

myOMERS

L'outil le plus pratique et accessible pour répondre à vos besoins d'information sur votre rente est **myOMERS**, un portail en ligne sécurisé qui vous permet de gérer votre rente.



Consultez
myOMERS.com

pour activer votre
compte et obtenir des
renseignements complets
sur votre rente.

Avantages de myOMERS



Consultez et
estimez
vos prestations
de retraite



Gérez
votre compte
de CFS



Passes
aux relevés
électroniques



Mettez à jour
vos
coordonnées

Votre prestation de retraite déterminée d'OMERS vous offre valeur et sécurité

Une rente d'OMERS peut être l'un de vos actifs les plus précieux et sûrs.

La rente annuelle moyenne des participants d'OMERS ayant pris leur retraite en 2017 est de 30 300 dollars. Les versements comprennent une protection contre l'inflation, des prestations de survivant et une prestation de raccordement jusqu'à l'âge de 65 ans.

L'espérance de vie continue de s'accroître, et, en moyenne, un participant prenant sa retraite en 2017 vivra jusqu'à l'âge de 88 ans. Cette espérance de vie plus longue signifie que vous pourriez recevoir votre rente d'OMERS pendant 25 à 30 ans, voire plus longtemps encore. Votre rente est versée à vie, ce qui vous assure un revenu garanti.

Outre la sécurité financière, votre rente d'OMERS comporte d'autres avantages. En novembre 2017, OMERS a sondé, avec Deloitte, 500 participants à la retraite ou s'en approchant et 500 retraités qui ne participent pas à un régime de retraite à prestations déterminées.

Cette recherche a confirmé ce que nous croyons depuis longtemps au sujet des participants d'OMERS :

- ils se sentent globalement en meilleure santé et restent davantage actifs physiquement à la retraite;
- ils s'impliquent plus activement dans la vie de leur communauté – ils aident les autres dans le besoin, effectuent plus souvent des dons à des organismes de bienfaisance et font davantage de bénévolat;
- ils manifestent également plus de confiance quant à leur épargne-retraite et à leur capacité de gérer les dépenses imprévues;
- ils se sentent plus confiants de pouvoir s'occuper financièrement d'eux-mêmes et de leur famille, et ils dépendent moins du soutien financier du gouvernement.

Tous ces facteurs soulignent l'importance de préserver la couverture d'OMERS en tant que régime de retraite à prestations déterminées.

Taux de cotisations des participants en 2018	Âge normal de la retraite : 65 ans	Âge normal de la retraite : 60 ans
Revenus jusqu'à 55 900 \$*	9,0 %	9,2 %
Revenus supérieurs à 55 900 \$*	14,6 %	15,8 %

*Plafond de salaire du RPC pour 2018. Il n'y a aucun changement aux taux de cotisation en 2018.



Stratégie 2020 : OMERS a réalisé de grands progrès en 2017

En 2017 :

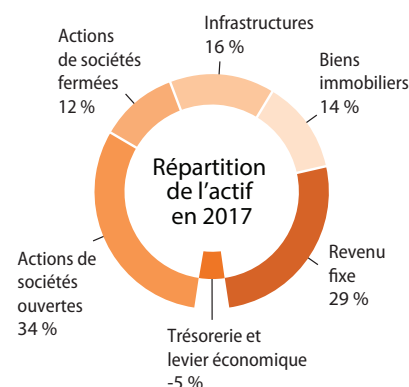
- Notre ratio de capitalisation a été porté à 94 %, ce qui représente une amélioration pour une cinquième année d'affilée.
- Notre rendement des placements s'est établi à 11,5 %, dépassant notre indice de référence (7,3 %) et le rendement net de nos placements (10,3 %) de 2016.
- Le taux de satisfaction des participants est demeuré élevé (92 %).
- Les soldes des comptes des participants au programme des cotisations facultatives supplémentaires ont atteint 817 millions de dollars.

Les taux de cotisation sont d'une importance capitale pour le régime. Ils sont demeurés inchangés en 2017 et ils demeurent stables en 2018.

Notre objectif est de ramener le taux d'actualisation réel à 3,75 %. Le taux d'actualisation réel sert à calculer la valeur actualisée des obligations au titre des prestations de retraite futures. En 2017, OMERS a réduit le taux d'actualisation réel de 20 points de base, le ramenant à 4,00 %.

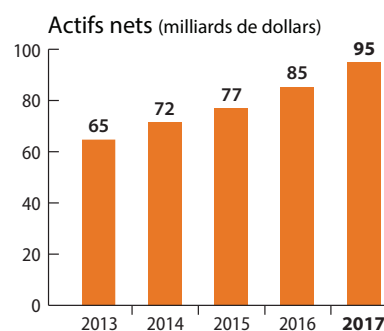
Le ratio des frais de gestion s'est établi à 55 points de base en 2017, comparativement à 61 points de base en 2016. À long terme, notre objectif est d'abaisser notre ratio des frais de gestion pour le faire passer moins de 50 points de base, sous réserve des frais liés au rendement. Notre ratio des frais de gestion varie en fonction de nombreux facteurs, notamment les rendements réels et la répartition de l'actif.

Nous sommes satisfaits des résultats de 2017, tout en étant conscients des risques qui peuvent se présenter. Par conséquent, la Société de promotion a entrepris un examen complet du régime portant sur la conception des régimes de retraite d'OMERS afin de s'assurer qu'OMERS est bien placée pour verser des rentes à prestations déterminées sûres et durables qui répondent aux besoins des participants et des employeurs à un coût stable et prévisible.



Sommaire du rendement de placement net

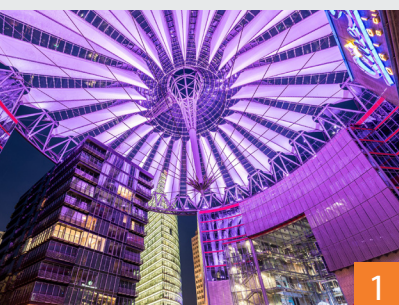
	2017	2016
Revenu fixe	4,3 %	6,5 %
Actions de sociétés ouvertes	14,7 %	7,1 %
Actions de sociétés fermées	11,1 %	12,3 %
Infrastructures	12,3 %	10,9 %
Biens immobiliers	11,4 %	12,3 %



Rendements net historiques

	1 an	3 ans	5 ans	10 ans	20 ans
Rendement net	11,5 %	9,5 %	8,9 %	5,9 %	7,0 %

Points saillants des placements



1 En partenariat avec une société immobilière internationale, OMERS a acquis le Sony Centre de Berlin, un complexe de huit immeubles à usage mixte de premier ordre situé au cœur de la ville. Cette transaction représentait une occasion rare et hautement stratégique d'acquérir un complexe immobilier emblématique à Berlin, la grande ville d'Europe qui connaît la plus forte croissance et un marché cible pour le Groupe immobilier Oxford, la société immobilière d'OMERS.

2 Bruce Power, qui fait partie du portefeuille d'OMERS depuis près de 15 ans et qui fournit quotidiennement près d'un tiers de l'électricité de l'Ontario, a réalisé d'importants progrès en 2017 relativement au programme de prolongation de la durée de vie de sa centrale. Dans le cadre de cette initiative, Bruce Power effectue une série d'investissements pluriannuels soigneusement planifiés qui assureront la longévité de l'installation jusqu'à au moins 2064.

3 Fondée en 1980, la société américaine Inmar exploite des réseaux de commerce intelligents qui gèrent chaque année, en toute sécurité, des transactions d'une valeur de plus de 75 milliards de dollars dans les marchés financiers des offres promotionnelles, de la chaîne d'approvisionnement et des soins de santé. Inmar permet au portefeuille de placements d'OMERS de prendre place dans le secteur en pleine évolution de la science des données, où la société est bien positionnée pour poursuivre sa croissance. L'investissement d'OMERS dans Inmar, réalisé en 2017, s'inscrit dans notre stratégie d'acquisition d'entreprises de premier plan ayant un important potentiel de croissance.

4 OMERS a acquis, au sein d'un consortium, une participation dans GLP, un important gestionnaire de fonds immobiliers, promoteur immobilier et propriétaire-exploitant d'installations logistiques modernes d'envergure mondiale. Par l'entremise de son réseau de propriétés et des partenaires de son écosystème, l'entreprise offre des espaces et des solutions technologiques à ses clients. GLP est présente en Amérique du Nord, en Asie, au Brésil et en Europe. Parmi ses 4 000 clients, on retrouve certains des fabricants, détaillants et sociétés de logistique tiers les plus dynamiques.



Placements durables

Nous croyons que les principes du placement durable doivent faire partie de notre réflexion. La démarche d'OMERS en matière de placements durables est fondée sur la conviction que les entreprises bien gérées et dotées de saines pratiques environnementales, sociales et de gouvernance auront un meilleur rendement à long terme, et que la prise en compte de tels facteurs nous aide à nous acquitter de nos obligations à long terme envers les participants. En prenant en considération les occasions et les risques associés aux facteurs environnementaux, sociaux et de gouvernance, nous croyons que nous pourrions mieux comprendre les occasions de placement, ce qui nous permettra de réaliser et de gérer de meilleurs placements à long terme.

Le placement durable n'est pas nouveau pour OMERS. En tant que gestionnaires du capital des participants, nous croyons depuis longtemps à l'importance de prendre en compte les principes du placement durable dans nos décisions. À ce titre, nous avons appuyé diverses initiatives organisationnelles au fil des ans. Par exemple, le Groupe immobilier Oxford, la société d'investissement immobilier d'OMERS, bâtit et renforce sa plateforme de placements durables depuis plus d'une décennie. Pendant quatre années consécutives, Oxford s'est hissée au premier rang du sondage Global Real Estate Sustainability Benchmark (organisation sectorielle qui évalue la performance environnementale, sociale et de gouvernance des biens immobiliers à l'échelle internationale) en tant que leader régional, Amérique du Nord, dans la catégorie « Espaces de bureaux et de détail diversifiés ».

Services de qualité supérieure aux participants

Servir nos participants constitue un objectif important pour OMERS. Nous vous aidons à prendre des décisions éclairées sur votre retraite dès que vous adhérez au régime, pendant toute votre carrière et même après votre départ à la retraite.

En 2017, nous avons accueilli près de 21 000 nouveaux participants au sein du régime et aidé plus de 10 000 participants à prendre leur retraite et à commencer à toucher une rente, au terme de leur carrière au service du public.

Au cours de l'année, OMERS vous a également offert une variété de moyens pour accéder aux renseignements sur votre rente au moment et de la façon que vous souhaitez, notamment par l'entremise de communications électroniques, de webinaires en ligne et de séances d'information en personne, ainsi que par téléphone.

Les frais d'administration des rentes ont représenté un coût par participant de 195 dollars en 2017, par rapport à 189 dollars en 2016. Notre coût par participant devrait s'accroître à court terme à mesure que nous renouvelons notre système d'administration des rentes. En 2018, nous évaluerons les coûts et les avantages liés au développement additionnel de systèmes qui établiront de nouvelles cibles à long terme de coût par participant supérieures à la cible actuelle de 185 dollars fixée dans notre stratégie 2020. Nous demeurons axés sur la gestion judicieuse des dépenses et sur l'optimisation de la valeur de chaque dollar du régime.

Nous vous encourageons à vous joindre aux plus de 50 000 participants qui reçoivent déjà de l'information et des mises à jour importantes sur leur régime au moyen de l'abonnement électronique. Écologique et pratique, cette solution constitue également une forme efficace de tenue de dossiers. En passant à la communication numérique, vous pouvez accéder en tout temps à l'information sur votre rente, et vous n'avez pas à craindre de perdre des renseignements clés. Pour ce faire, il suffit de vous inscrire à l'abonnement électronique à **myOMERS.com**.

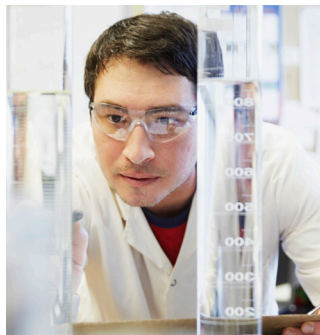
Bâtir vos revenus de retraite à l'aide des CFS

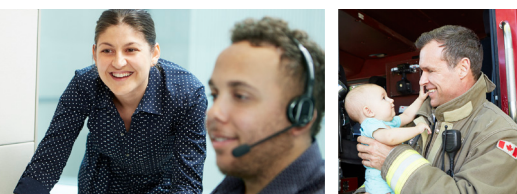
En tant que participant d'OMERS, vous avez une occasion unique de souscrire au programme de cotisations facultatives supplémentaires (CFS). Le programme de CFS est un instrument d'épargne-retraite et d'investissement qui peut compléter votre rente d'OMERS.

Semblables aux RÉER à bien des égards, les CFS sont investies dans la caisse d'OMERS. Les cotisations à un compte de CFS reçoivent le même rendement que la caisse d'OMERS (après dépenses). Le rendement net des placements d'OMERS s'est établi à 11,5 % en 2017. Vous pouvez cotiser à votre compte de CFS en transférant des fonds depuis un régime enregistré d'épargne-retraite et au moyen de débits préautorisés réguliers. Les participants actifs peuvent contribuer 40 dollars ou plus chaque mois.

Grâce à l'option de revenu CFS, vous pouvez maintenant conserver vos fonds non immobilisés dans un compte de CFS au-delà de l'année de vos 71 ans.

Pour en savoir plus sur l'investissement à faible coût au moyen des CFS, consultez le **www.omers.com/avcs**.





Perspectives

132 700

estimations de prestations
de retraite ont été
réalisées par l'entremise
de myOMERS

18 500

participants au
programme de CFS

817

millions de dollars

Soldes totaux des
comptes des participants
au programme de CFS

20

millions de dollars

convertis à l'option de
revenu CFS

OMERS met l'accent sur la durabilité à long terme du régime. Cela signifie que nous devons gérer non seulement pour aujourd'hui, mais également pour demain et pour les générations à venir. Ainsi, nous nous concentrons sur les défis et les risques associés à un environnement en évolution.

À plus long terme, nous avons à la fois l'obligation et l'occasion de tenir compte des réalités émergentes, notamment du fait que nous vivons plus longtemps, que la nature du travail change, que le Régime de pensions du Canada versera des rentes plus élevées dans le futur, que la maturation de notre régime est en hausse et que nous faisons face à un environnement économique difficile.

En 2017, OMERS a continué d'évaluer les forces sous-jacentes pouvant avoir une incidence sur l'avenir de notre régime. En plus de notre évaluation actuarielle continue du régime et d'autres analyses importantes, nous avons également mené une étude sur l'évolution du nombre de participants afin de mieux comprendre la nature changeante du travail et son incidence sur les participants actifs.

À partir de cette étude, nous avons évalué différents scénarios à long terme mesurant l'incidence d'une augmentation ou d'une diminution du nombre de participants actifs. Cette étude nous a fourni de précieux éclairages, qui sont pris en compte dans l'examen complet du régime alors que nous évaluons les réalités potentielles pour les décennies à venir.

Bien que nous soyons sur la bonne voie quant à notre stratégie 2020 et que les rendements de nos placements soient solides, nous nous engageons à continuer à répondre à vos besoins et à nous préparer à relever les défis à venir. Par conséquent, la Société de promotion a entrepris un examen complet du régime en 2017. Cette démarche vise à s'assurer que votre régime de retraite demeure viable à long terme.

Si l'examen complet du régime se traduit par des propositions de modifications, le conseil de la Société de promotion déterminera quels changements, s'il y a lieu, seront apportés au régime. Comme toujours, tout changement au régime doit être approuvé par les deux tiers du conseil de la Société de promotion. Un préavis sera fourni avant que les modifications ne prennent effet.

Assemblée annuelle d'OMERS

Lundi 9 avril 2018

De 9 h à 11 h HNE (collation à 8 h 30)



Palais des congrès de Toronto
Édifice nord, niveau 100, salle 105
255, rue Front Ouest, Toronto (Ontario)

Stationnement public offert

Visitez omers.com
ou omerssc.com
**pour vous
inscrire à la
webémission**

Communiquez avec nous

Pour nous faire part de vos impressions sur ce rapport aux participants ou de vos commentaires en général : client@omers.com | +1 416.369.2444 | +1 800.387.0813

Ana Caçoilo

Première vice-présidente,
Service des rentes